

---

**Réunion du GT « Aide alimentaire »**

**Mardi 15 septembre à 14H**

**Comité de gestion des centres sociaux de Borny**

**11 rue de Champagne à Metz BORNy**

**Ordre du jour :**

- affiner le projet de "veille alimentaire" : quels sont les partenariats institutionnels possibles? Quelles sont les attentes des associations concernant ce projet? Quelle forme pourrait prendre cette veille? Quels indicateurs de pilotage?
- Participer à la réflexion sur les problèmes de mobilité concernant l'aide d'urgence de façon à étayer la demande de gratuité des transports, en lien avec les autres groupes de travail.

---

**Un grand merci au comité de gestion des centres sociaux de Borny pour son accueil. Pour consulter le site du comité de gestion des centres sociaux : <http://cgcs-metz-borny.fr/>**

**Introduction :** rappel des réflexions conduites par le groupe de travail « Urgence alimentaire », au cours de l'an passé.

Le groupe s'est réuni à 4 reprises :

- 1 - connaissance des modes de fonctionnement des associations, lister les problèmes rencontrés par les associations.
- 2 - conditions d'accès à l'aide alimentaire selon les associations et les institutions, le maillage de l'aide alimentaire sur le territoire de Metz Métropole.
- 3 - Organisation de l'aide alimentaire pour les personnes hors du droit commun, les problèmes de mobilité des personnes vers les centres d'aide alimentaire, les relations des associations avec les travailleurs sociaux.
- 4 - Affiner les propositions faites lors des assises, prendre les contacts, engager les démarches pour la mise en œuvre.  
Suite aux assises, nous avons dégagé plusieurs pistes de travail que nous avons précisées lors de la dernière réunion de juin.

**1 : adapter le mieux possible l'aide alimentaire aux conditions de vie des bénéficiaires**

Rappel : Les associations concernées par l'aide alimentaire travaillent avec deux types de publics :

- Les personnes ou familles installées dans des logements leur permettant de cuisiner normalement, mais qui n'ont que de très faibles revenus
- Les personnes ou familles en habitats précaires ou sans habitat (hôtels, tentes..).

Ces publics n'ont pas les mêmes besoins.

De plus, il est difficile de s'entretenir avec les bénéficiaires, lorsque les centres de distributions sont surchargés.

Deux pistes ont été envisagées en juin :

- Il faudrait être davantage en relation avec les travailleurs sociaux pour connaître les besoins des personnes et savoir comment les aider.
- Il faudra se réunir par bassin d'habitat, autour des lieux de distribution, pour mieux appréhender les besoins locaux.

Cas particulier des familles ou personnes SDF, ainsi que des réfugiés

- Lorsque des lieux d'accueil pour les réfugiés se mettront en place, il est fondamental que les associations coordonnent leurs actions.
- Quelle aide alimentaire pour les Roms au terrain de camping, actuellement ?

*- les centres sociaux apportent déjà des surplus alimentaires.*

*-à l'initiative du CCAS, les familles Roms ont des accréditations pour déjeuner dans les restos solidaires de la FAP et du Secours catholique : 6 familles déjeunent à l'accueil J Rodhain et 15 personnes à la FAP du lundi au vendredi à midi.*

*D'autres aides alimentaires sont fournies sous forme de colis.*

Infos : une épicerie va être ouverte dans un mois à Bridoux pour les étudiants.

L'épicerie des centres sociaux de Borny accueille 100 personnes par semaine sur des périodes de 6 mois, sans accréditations particulières, uniquement en fonction de leur quotient familial.

Diversification des lieux d'approvisionnement : de nombreuses grandes surfaces sont prêtes à donner. Le Pb est d'avoir des moyens pour chercher les denrées qui ne doivent pas comporter de produits périmés.

## **2 – Débat sur la faible représentativité du GT « aide alimentaire »**

Alexis Garnier du Secours Catholique signale que les grandes associations qui gèrent l'aide alimentaire ne participent pas aux travaux du GT « aide alimentaire » du réseau.

Effectivement, les associations sont débordées et des problèmes de temps se posent pour participer aux réunions.

Toutefois, il est certain que ce n'est que quand on a la capacité de travailler avec chacun que l'on peut avancer.

Il faut travailler par quartier. Pourquoi ne pas rencontrer les associations qui ne participent pas au Réseau par rapport à ce qu'elles font dans les quartiers ?

Il faudrait avoir un observatoire pour chaque quartier, avec l'aide du CCAS, pour prioriser les quartiers les plus démunis au niveau de l'aide alimentaire.

## **3 - le projet de "veille alimentaire" :**

Cette proposition de veille alimentaire a été débattue et retenue lors des assises.

Sa mise en œuvre est donc maintenant à envisager.

- Rappel des débats concernant l'urgence alimentaire, lors des assises de la solidarité en avril 2015 : mettre en place une « **veille sociale de l'aide alimentaire** » avec la présence de la CAF, des travailleurs sociaux prescripteurs, des représentants des associations **pour évaluer les besoins** et réajuster les réponses, pour **anticiper les problèmes des familles et envisager un meilleur accompagnement**.

La DDCS est prête à se faire le relais de la proposition de veille sur le territoire de Metz en s'appuyant sur l'expérience du CCAS en matière de veille sociale. La DDCS portera les bonnes pratiques sur les autres territoires du département. Il faut également conforter les associations dans des moyens matériels.

- Débats

La veille alimentaire permettra une analyse de la situation par territoire sur l'agglomération.

- Quelle forme pourrait prendre cette veille?
  - o la périodicité doit rester raisonnable pour permettre la participation de tous : une fois par trimestre,
  - o la représentativité : DDCS, CCAS, le département, associations concernées
  - o le lieu : le CCAS aurait une vraie légitimité et pourrait faire les invitations, optimisant ainsi la participation d'un grand nombre d'associations
- Quelles sont les attentes des associations concernant ce projet?
  - o La veille serait l'occasion d'un tour d'horizon global sur les activités des uns et des autres en matière d'aide alimentaire et sur les besoins pressentis
  - o Une analyse par quartier pourrait être menée, afin de pouvoir prioriser les quartiers les moins bien lotis (voir si la ville peut mettre à disposition des données)
  - o Les besoins identifiés, des projets pourraient se mettre en place

#### **4 : les problèmes de mobilité des personnes** pour se rendre sur les lieux d'aide alimentaire

Il convient d' étayer la demande de gratuité des transports qui concerne aussi les autres GT du réseau.

Il a été décidé de monter un dossier à ce sujet pour pouvoir porter cette demande de gratuité des transports. Un groupe de travail spécifique doit être mis en place.

Martine Hoerner rend compte de l'expérience sur le bassin de Thionville : 20 voyages gratuits par mois pour les personnes qui ont le RSA et qui sont inscrits au pôle emploi.

Nous pourrions inviter une personne de Thionville pour alimenter la réflexion du groupe qui sera constitué pour monter ce projet.